

TARIF IMPACT EMPLOI ASSOCIATION

Gestion des salaires

Au 1^{er} janvier 2025

Frais de mise en place

- frais de mise en place de l'association dans le dispositif Impact Emploi Association 90,00 €
- frais de mise en place d'un salarié 22,00 €

Frais de simulation

- simulation coût indemnités de fin de contrat (CDD, CDI) 3,50 €
- simulation coût de l'emploi

Tarif hors intermittents du spectacle

Ce service comprend (tous ces documents sont exclusivement envoyés par mail) :

- la saisie des DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche)
- l'édition des bulletins de salaire
- la gestion des arrêts maladie (attestation salaire auprès de la CPAM)
- transfert mensuel des cotisations (DSN)
- transfert des données évènementielles (arrêt maladie, fin de contrat...) (DSN)
- l'édition des bordereaux mensuels de cotisations pour paiement
- l'édition de l'échéancier mensuel de cotisations
- l'édition des déclarations annuelles (tableau récap URSSAF, état préparatoire pour la formation)

Par bulletin de salaire 17,50 €

Reprise de bulletins de salaire 10,00 €

Reprise de DSN (Déclaration Sociale Nominative) 17,50 €

Fin de contrat et rupture de contrat (CDD et CDI)

incluant les documents de sortie et le calcul des indemnités pour tout type de motif: 16,00 €

- fin de CDD
- démission
- licenciement
- rupture conventionnelle
- départ à la retraite

Tarif pour les intermittents du spectacle

Ce service comprend (tous ces documents sont exclusivement envoyés par mail) :

- la saisie des DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche)
- l'édition des bulletins de salaire pour chaque engagement
- transfert mensuel des cotisations (DSN)
- l'édition du bordereau déclaratif Pôle Emploi mensuel
- l'envoi des certificats de la caisse des congés spectacle via à DSN
- l'édition des bordereaux mensuels de cotisations pour paiement
- l'édition de l'échéancier mensuel de cotisations
- l'édition des déclarations annuelles

Par bulletin correspondant au 1er engagement du mois pour un intermittent 18,50 €

Par bulletin correspondant à chaque engagement complémentaire du mois pour un intermittent 10,00 €

Reprise de bulletins de salaire intermittent 10,00 €

AEM 4,00 €

AEM supplémentaire 2,50 €